

Vapotage, nicotine : encore et toujours, des millions de français victimes de l'épidémie du doute – Sondage exclusif BVA pour SOVAPE

10 octobre 2023



#sovape

Agir et dialoguer pour la réduction des risques

Communiqué du 10 octobre 2023

9 français sur 10 toujours victimes de l'épidémie du **doute sur la vape**

+ sondage exclusif



Alimentée par la mal-information, l'épidémie du doute enfume des millions de Français et les éloigne du vapotage, porte de sortie efficace et sûre contre le tabagisme et ses méfaits.

Depuis 2019, l'association SOVAPE commande un sondage annuel à BVA pour demander à un panel représentatif de Français ce qu'ils pensent « *du vapotage par rapport aux cigarettes pour les risques sur la santé ?* »

Selon leurs réponses à cette 5e édition du sondage :

- **plus de 9 Français sur 10 (93 %)** ne savent toujours pas que vapoter est beaucoup moins risqué que fumer ;

- 56 % des Français pensent même que vapoter **n'est pas moins dangereux que fumer** ;
- **plus 8 Français sur 10** (82 %) croient que la nicotine est cancérigène.

Fin 2022, l'Institut National du Cancer (INCa) et Santé Publique France ont confirmé ce que dit depuis 2019 le sondage annuel de BVA pour SOVAPE

Récemment, le Baromètre cancer 2021 (publié fin 2022), collaboration de l'Institut national du cancer (INCa) et Santé publique France [1], a pour la première fois mesuré la perception des Français sur la cigarette électronique.

Les principales données du Baromètre Cancer 2021 concernant le vapotage montrent que :

- **79,4 % des Français** pensent que la cigarette électronique **peut provoquer le cancer** ;
- 52,9 % des Français considèrent la cigarette électronique est aussi ou plus nocive que la cigarette traditionnelle ;
- 79,8 % des personnes interrogées considèrent la nicotine contenue dans la cigarette électronique comme nocive et 70 % ont la même opinion en ce qui concerne les arômes ;
- 82,7 % des répondants pensent que la nicotine contenue dans la cigarette électronique peut provoquer un cancer.

Cette étude confirme l'état inquiétant de mésinformation sur la réduction des risques, déjà mis en lumière par SOVAPE depuis 2019 et confirmé avec la 5e édition de son sondage annuel.

Désormais en France, il est déconseillé d'arrêter de fumer, si c'est avec le vapotage

Le Collège National des Obstétriciens et Gynécologues Français (CNGOF), le Haut Conseil pour la Santé Publique (HCSP), le ministère de la Santé et de la prévention, Santé Publique France (SPF) et l'Assurance Maladie déconseillent aux femmes enceintes qui fument d'essayer le vapotage pour arrêter de fumer. Cette position contraire au fondement du principe de précaution a conduit par extension certains praticiens à enjoindre des femmes enceintes qui ne fumaient plus à reprendre « quelques cigarettes » pour quitter le vapotage.

Alors que l'essor du vapotage et son pilotage bienveillant entre 2013 et 2017 par la direction générale de la santé (DGS) et Santé publique France est corrélé à la baisse de 15 % du tabagisme de 2014 à 2019, la démission des pouvoirs publics a

ensuite laissé alimenter une propagande sur le vapotage mêlant dénigrement et désinformation. S'en est suivi un arrêt brutal de la baisse et même une remontée du tabagisme en France depuis 2019.

Le doute dans l'esprit des Français et des fumeurs contribue au maintien du tabagisme

Le tabagisme est la première cause de morts évitables, à l'origine de 20 % des cancers. Selon les estimations, la cigarette tue 75 000 personnes en France prématurément chaque année. Ne plus fumer jugule les dommages du tabagisme. A ce jour, les études scientifiques montrent que vapoter ne comporte qu'une portion minimale de risques par rapport à continuer de fumer. Ainsi, remplacer, sans attendre, la fumée par le vapotage réduit de façon très significative les méfaits du tabagisme aggravés par l'intensité et la durée de celui-ci.

Des études scientifiques rigoureuses montrent que le vapotage constitue l'une des aides les plus efficaces pour en finir avec le tabagisme. Des millions d'ex-fumeurs l'ont confirmé dans le cadre du baromètre santé de Santé Publique France ou l'Eurobaromètre de la Commission Européenne par exemple. Une récente méta analyse sur 319 études de l'institut Cochrane vient à nouveau de confirmer l'efficacité du vapotage face aux substituts nicotinique et aux médicaments [2].

En termes de santé publique, les procès d'intention comme la théorie de la passerelle selon laquelle vapoter conduirait à fumer sont contredits par les baisses massives du tabagisme dans la dernière décennie et dans toutes les classes d'âges.

Alors que le Champix est indisponible et que la cytisine n'est toujours pas autorisée à la vente, le vapotage est une des meilleures portes de sortie du tabagisme disponibles en France.

Les autorités de santé ont le devoir de délivrer des messages proportionnés

La publicité et la propagande étant interdites pour le vapotage, les pouvoirs publics sont seuls à pouvoir contrecarrer les campagnes de désinformation sur le sujet, ils portent donc la responsabilité du niveau déplorable de désinformation révélé par nos sondages et confirmé par l'étude l'INCa et SPF. Cette situation est un échec de santé publique majeur.

Malgré le principe de précaution, ayant valeur constitutionnelle, les pouvoirs publics ne communiquent presque pas sur la balance réelle des bénéfices / risques du vapotage par rapport au tabagisme. Par conséquent, le doute prospère

et prolonge inutilement le tabagisme de millions de fumeurs qui ont plus peur du vapotage que des cigarettes. Ce doute librement instillé va à l'encontre de la lutte contre les méfaits du tabagisme en France. Jusque-là, les autorités de santé Françaises ont abandonné les fumeurs à la propagande contre le vapotage.

Le doute instillé par la désinformation sur le vapotage n'est pas acceptable

Nous regrettons de nouveau :

1. que le dernier avis du Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) rendu en début d'année 2022 [3], à rebours d'une littérature scientifique considérable, a contribué à accroître le doute sur le vapotage dans l'esprit des Français et des professionnels de santé, provoquant de vives réactions parmi des experts de renom [4] [5];
2. que le ministère de la Santé et de la Prévention ait publié des recommandations concernant les produits du vapotage, exclusivement appuyées sur l'avis bâclé du HCSP [6];
3. que l'appel signé par 120 médecins dont de nombreux spécialistes du cancer pour prendre en compte l'opportunité du vapotage dans la lutte contre le tabagisme et la prévention des cancers, ait été ignoré [7];
4. que SOVAPE et d'autres associations issues de la société civile soient exclues de toute participation aux travaux du PNLT, malgré la nécessité de développer l'approche complémentaire que constitue la réduction des risques et l'application subséquent du principe de précaution.

Face au danger immédiat des méfaits délétères avérés du tabagisme, nous appelons les pouvoirs publics à :

- Intégrer et évaluer les bénéfices autant que les risques du vapotage, solution préférée des Français pour le sevrage tabagique (Santé Publique France, 2019), dans une approche de réduction des risques indispensable, tel que l'a voté le Parlement Européen dans son Rapport BECA contre le cancer ;
- prendre d'urgence des mesures pour communiquer clairement et fortement : **vapoter est beaucoup moins dangereux que fumer**, pour n'importe quelle personne qui fume, et **la nicotine n'est pas cancérigène**.

Notes

1. Attitudes et comportements des Français face au cancer, résultats du 4e Baromètre Cancer – <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/attitudes->

[et-comportements-des-francais-face-au-cancer-resultats-du-4e-barometre-cancer](#)

2. Pharmacological and electronic cigarette interventions for smoking cessation in adults: component network meta-analyses :

<https://www.cochranelibrary.com/cdsr/doi/10.1002/14651858.CD015226.pub2/full/fr?highlightAbstract=smoke%7Csmok>

3. Avis relatif aux bénéfices-risques de la cigarette électronique

4. Sur la cigarette électronique, le Haut Conseil de la santé publique a une position "antivape" avec des arguments "antivax"

5. Vapoter est une aide précieuse, voire déterminante, pour quitter le tabac

6. Recommandations concernant l'usage des produits de vapotage / cigarette électronique

7. Appel aux médecins à soutenir l'opportunité du vapotage pour la lutte contre le cancer

Sondage BVA pour SOVAPE – 2023

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par Internet du 30 au 31 août 2023. Échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes sexe, âge, professions de la personne de référence du ménage et de la personne interrogée, région et catégorie d'agglomération.

Figure 1 : Perception des risques relatifs entre vapoter et fumer depuis 2019 dans la population française.



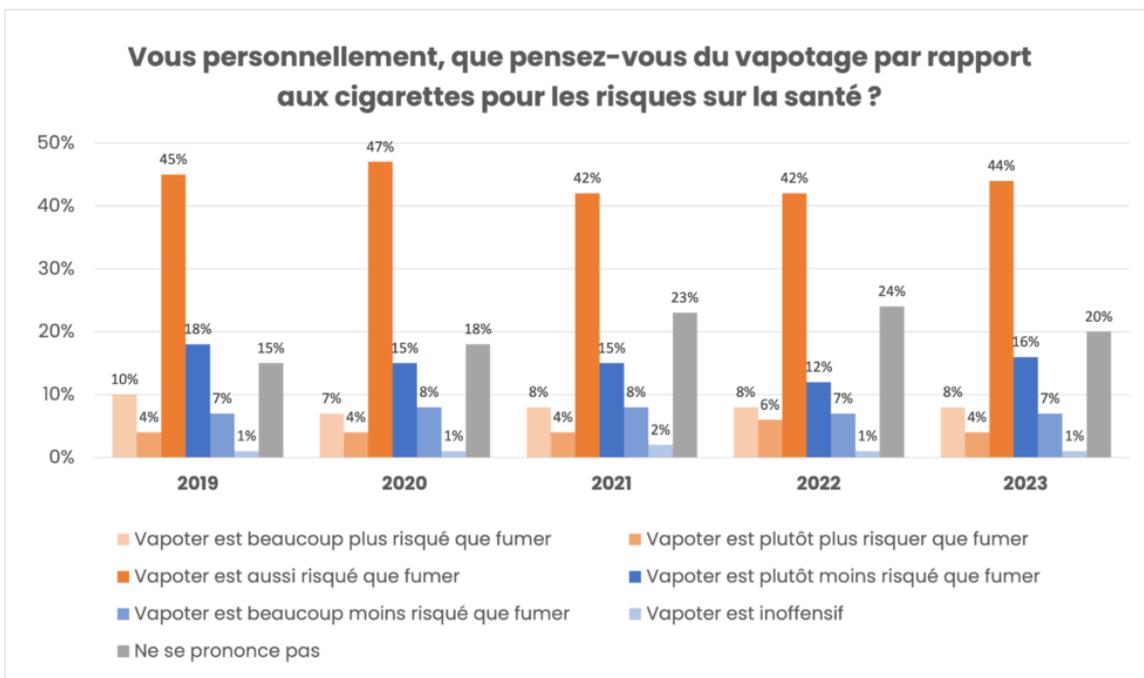


Figure 2 : Cumul des Français qui considèrent que le vapotage n'est pas une réduction des risques par rapport à la cigarette (*beaucoup plus risqué que la cigarette ; plutôt plus risqué que la cigarette ; aussi risqué que la cigarette*) comparé au cumul de ceux qui pensent que c'est moins risqué (*plutôt moins risqué ; beaucoup moins risqué ; inoffensif*). Ceux qui ne se prononcent pas restent dans le doute.

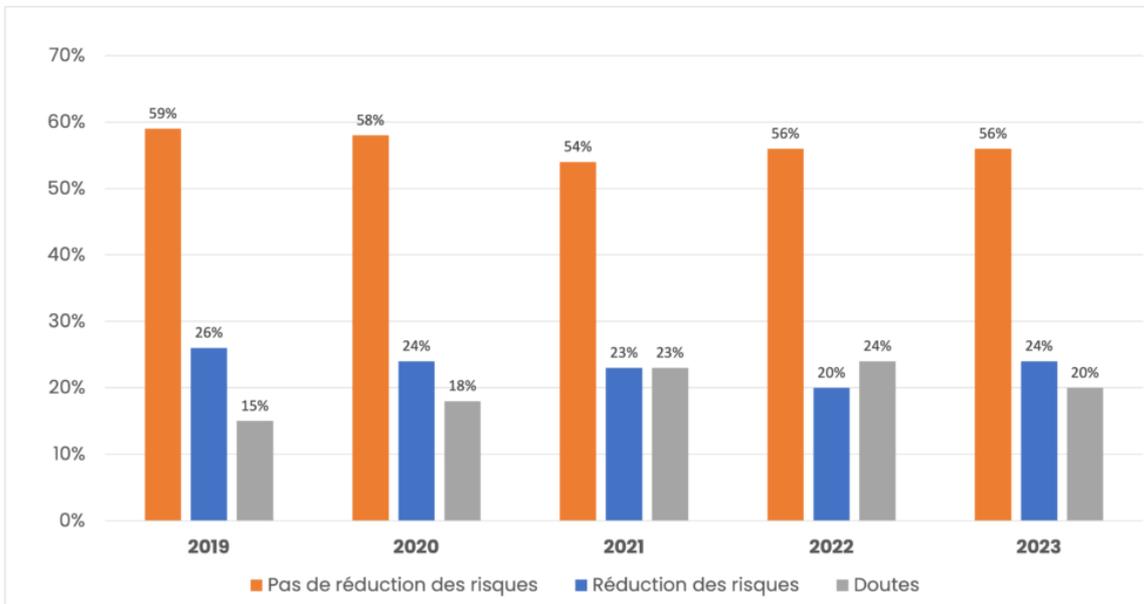
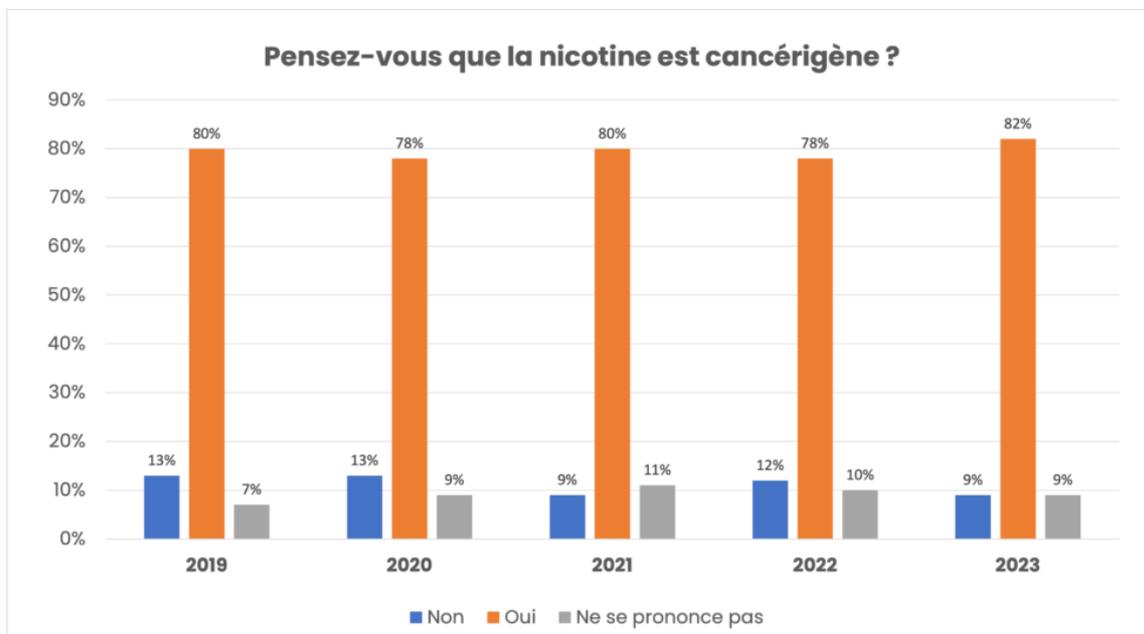


Figure 3 : Perception des risques de la nicotine face au cancer, ce qui concerne le vapotage et les substituts nicotiniques.





ACTUALITÉS ET COMMUNIQUÉS

Protégé : Réduction des risques : Lettre ouverte au Haut-commissaire des Nations Unies aux droits humains

Menacer la vape, c'est menacer l'arrêt du tabac de millions de personnes. Déjà plus de 50 000 soutiens à MERCI LA VAPE !

MERCI LA VAPE : participez !

SOVAPE appelle la Commission à respecter la réduction des risques

Menaces de l'OMS sur le vapotage, quatre associations lancent l'alerte

PUBLICATIONS

OMS : menaces sur le vapotage

Grossesse et vapotage

Retour sur la vague de pneumopathies de 2019 aux USA (EVALI)

OMS, vapotage et lutte anti-tabac

Enquête sur le vapotage pendant le Mois Sans Tabac 2017

**SOVAPE – 88 avenue des Ternes – 75017 PARIS – Email :
contact@sovape.fr**

SOVAPE – Association loi 1901 à but désintéressé et non-lucratif – **SOVAPE est une association pleinement engagée dans la lutte contre le tabagisme sous l'angle de la réduction des risques tabagiques.** SOVAPE est totalement indépendante de l'industrie du tabac et de l'industrie pharmaceutique. **Elle est enregistrée au registre européen de transparence N° 986221244025-63**

[Mentions légales](#) – [Politique de confidentialité](#)

#sovape

Agir et dialoguer pour la réduction des risques

